

PROCÈS-VERBAL

DE LA RÉUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA

SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) / NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)

**tenue le 10 décembre 2004
à 8 h 30 HNE**

Sont présents

M. Ken Nash	Administrateur et président par intérim
M. Laurie Comeau	Administrateur
M. Fred Long	Administrateur et trésorier
M. Michel Rhéaume	Administrateur

et

M. David Crombie	Président du Conseil consultatif (Point 4)
M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Présidente
M ^{me} Kathryn Shaver	Secrétaire générale

Sont absents

M. Richard Dicerni	Administrateur
M ^{me} Adèle Malo	Administratrice

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Nash préside la réunion du 10 décembre 2004 du conseil.

Après avoir constaté que les administrateurs de la Société ont été dûment convoqués et que le quorum est atteint, M. Nash ouvre la réunion à 8 h 30 HNE.

Les administrateurs adoptent l'ordre du jour de la réunion du 10 décembre 2004.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 25 octobre 2004, dont chaque membre du conseil a reçu une copie, est approuvé.

3. Affaires issues des procès-verbaux

La présidente fait le point sur les mesures qui devaient être prises à la suite des réunions précédentes du conseil.

À la suite de la discussion qui a eu lieu à la réunion d'octobre 2004 du conseil d'administration au sujet de l'importance d'obtenir la participation des citoyens qui vivent et travaillent dans les collectivités comportant des installations nucléaires, la présidente indique que la SGDN prévoit d'offrir en 2005 à la collectivité de Kincardine et aux autres collectivités comptant des installations nucléaires des occasions de faire connaître leurs points de vue. Elle précise que la SGDN a ajouté une séance d'information et de discussion locale à Owen Sound dans le cadre des activités de mobilisation de 2004.

Le président du Conseil consultatif se joint à la réunion par conférence téléphonique.

4. Mise à jour sur les activités du Conseil consultatif

Le président du Conseil consultatif fait un compte rendu de la dernière réunion du Conseil tenue le 25 novembre 2004.

M. Crombie passe en revue l'ordre du jour de la réunion de novembre, qui était principalement axée sur les préparatifs du Conseil en vue de la rédaction de ses observations impartiales sur l'étude de la SGDN. Il indique que la présidente de la SGDN était présente au début de cette réunion pour établir le contexte de la discussion relative au mandat confié au Conseil par la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*. La présidente s'est ensuite retirée et le Conseil consultatif s'est réuni à huis clos. Les membres du Conseil se proposent de poursuivre en 2005 leur examen indépendant et la formulation de leurs observations.

M. Nash demande si les membres du Conseil ont confiance dans les travaux de la SGDN. M. Crombie confirme que les membres du Conseil ont confiance dans la SGDN et qu'ils apprécient au plus haut point les travaux qu'elle a réalisés jusqu'à maintenant.

Le président du Conseil consultatif se retire de la réunion du conseil d'administration.

5. Activités de mobilisation de la SGDN

La présidente présente un compte rendu de l'année écoulée, en mettant en relief les activités menées par la SGDN en 2004 concernant la communication et la mobilisation, la recherche et l'élaboration d'un cadre, la gouvernance et l'administration.

En passant en revue les activités de mobilisation du public menées par la SGDN depuis la publication du Document de discussion n° 2, la présidente souligne que la SGDN a organisé plus de 100 séances publiques depuis la fin de septembre, visitant quelque 34

viles pour tenir des séances d'information et de discussion locales. Les comptes rendus de chacune de ces séances seront affichés sur le site Web de la SGDN.

La présidente indique que la SGDN a produit un second document vidéo qu'elle utilisera dans le cadre des activités de mobilisation du public. Les membres du conseil demandent d'obtenir des copies de ce document vidéo qui porte sur le Document de discussion n° 2.
(*)

En ce qui a trait aux activités récentes, la présidente mentionne ce qui suit :

- Une table ronde tenue le 6 décembre 2004 avec le Forum des politiques publiques pour discuter des questions de mise en œuvre;
- Une réunion avec le comité d'examen international, qui formulera des observations sur les documents d'étape de la SGDN;
- Des réunions pour tenir l'industrie nucléaire informée des progrès de l'étude de la SGDN, par exemple par le biais de la participation de la présidente au comité consultatif sur la recherche d'EACL, la tenue d'une réunion avec les membres de la Société nucléaire canadienne le 10 décembre 2004, et des réunions et conférences prévues en 2005. La présidente dit espérer que l'industrie saisira l'occasion de faire part de ses commentaires et d'offrir son point de vue sur les nombreuses questions examinées dans le cadre de l'étude, afin d'obtenir un large éventail d'idées et de perspectives.

6. Engagement des peuples autochtones

La présidente soumet au conseil d'administration aux fins d'examen et d'approbation des plans visant à conclure une autre série de contrats pour 2005 avec trois organisations autochtones, lesquelles conçoivent et mènent des activités de mobilisation auprès de leurs peuples respectifs relativement à la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire.

En abordant ce point, la présidente souligne que la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* oblige la SGDN à tenir des consultations auprès du grand public, notamment les peuples autochtones, sur chacune des solutions de gestion proposées et à résumer ces commentaires dans le rapport d'étude final. À cette fin, la SGDN s'est engagée, tant dans son plan d'activités et son budget de 2004 que dans ceux proposés pour 2005, à accorder une aide financière aux organisations autochtones nationales pour leur permettre de tenir des consultations nationales et régionales sur la gestion des déchets de combustible nucléaire, en collaboration avec la SGDN. La SGDN compte sur la participation de toutes les organisations nationales ainsi que celles de niveau local et régional.

La SGDN, après avoir entrepris ce travail d'engagement auprès de l'Assemblée des Premières Nations, du Conseil national des Métis et du Congrès des Peuples Autochtones en 2004, prend les dispositions nécessaires en vue du travail supplémentaire qui sera

entrepris en 2005 par chacune de ces trois organisations. Sur une base cumulative, la prochaine phase du travail proposé avec chaque organisation portera à plus de 300 000 \$ les contrats conclus par la SGDN, nécessitant ainsi l'approbation préalable du conseil d'administration. La présidente décrit les propositions relatives à la série de contrats prévus pour 2005 avec ces organisations.

Une discussion générale des membres du conseil s'ensuit au sujet des rapports et des activités déjà réalisés et à propos des plans de la SGDN visant à mobiliser les autres organisations autochtones en 2005. La présidente confirme que les contrats proposés entreraient dans le budget approuvé par le conseil pour 2005.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

- D'accorder à la présidente l'autorisation et le pouvoir de signer, au nom de la SGDN, un contrat avec l'Assemblée des Premières Nations, d'un montant maximal de 425 000 \$, portant sur la conception et la prestation d'une phase de mobilisation supplémentaire prévue pour 2005 sur la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié, sous réserve de la négociation satisfaisante de résultats et de délais précis, et pouvant comporter des clauses conditionnelles, des ententes et d'autres modalités établies à la discrétion de la présidente.
- D'accorder à la présidente l'autorisation et le pouvoir de signer, au nom de la SGDN, un contrat avec le Conseil national des Métis, d'un montant maximum de 205 000 \$, portant sur la conception et la prestation d'une seconde phase de mobilisation en 2005 sur la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié, sous réserve de la négociation satisfaisante de résultats et de délais précis, et pouvant comporter des clauses conditionnelles, des ententes et d'autres modalités établies à la discrétion de la présidente.
- D'accorder à la présidente l'autorisation et le pouvoir de signer, au nom de la SGDN, un contrat avec le Congrès des Peuples Autochtones, d'un montant de 182 000 \$, portant sur la conception et la prestation d'activités de mobilisation en 2005 sur la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié, et pouvant comporter des clauses conditionnelles, des ententes et d'autres modalités établies à la discrétion de la présidente.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

7. Jalons du plan de travail et de l'étude de la SGDN

La présidente passe en revue avec le conseil d'administration les jalons du calendrier et de l'étude associés à l'achèvement de l'évaluation comparative des solutions de gestion en 2005.

- Les étapes importantes en 2005 comprennent la production de deux documents publics, en plus du rapport annuel.

- Le prochain document d'étape, c'est-à-dire le rapport d'étude provisoire, devrait être publié au printemps 2005. La présidente passe en revue le plan proposé pour ce document.
- La mobilisation du public et le peaufinement de l'analyse sont censés se poursuivre en 2005.
- Les activités de la SGDN pour le 1^{er} trimestre 2005 sont décrites de façon détaillée pour mettre en évidence l'éventail d'activités de mobilisation et la poursuite de l'examen des questions clés nécessaires pour terminer la rédaction du rapport d'étude provisoire.
- Le rapport d'étude final sera terminé et présenté au ministre des Ressources naturelles du Canada d'ici le 15 novembre 2005.

8. Calendrier des réunions de 2005

La présidente invite les membres du conseil à discuter des dates de réunion de 2005 du conseil d'administration et de son Comité de la vérification, des finances et du risque. Les dates envisagées tiennent compte des délais associés aux cycles réguliers de la vérification externe et du plan d'activités annuel ainsi que des délais de production des déclarations annuelles.

La présidente indique qu'elle souhaite obtenir la confirmation du plus grand nombre possible de dates de réunion pour 2005 afin de faciliter la planification de la SGDN. Les membres du conseil s'engagent à confirmer auprès de la secrétaire générale leurs disponibilités respectives pour les dates proposées pour la première partie de 2005. (*)

9. Risque économique

Le conseil d'administration discute, après examen, des risques économiques possibles pour la SGDN et des mesures d'atténuation possibles.

À ce moment, la présidente et la secrétaire générale de la SGDN se retirent de la réunion.

10. Réunion à huis clos

Le conseil d'administration se réunit à huis clos sans la présence de la direction de la SGDN.

Clôture de la réunion du conseil d'administration

L'ordre du jour étant épuisé, les administrateurs lèvent la séance à 12 h HNE.